



MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
Article 27 du Code de la Commande Publique

DECISION DU PRESIDENT

N°04/2025

(selon art. L2122-22 – 4^è alinéa du CGCT)

Prise en vertu de la délégation donnée par le

COMITE SYNDICAL DU 16.09.2021

(délibération n°41/2021)

Présentation faite au Comité Syndical du 10.06.2025

ACQUISITION DE 3 VEHICULES NEUFS ET REPRISE DE 1 VEHICULE POUR LE SMMAR EN 2025

Lieu de prestation du service : SMMAR– 11000 CARCASSONNE

Objectif : ACQUISITION DE 3 VEHICULES NEUFS ET REPRISE DE 1 VEHICULE

Le présent marché concerne l'acquisition de 3 véhicules :

- Un véhicule hybride avec garde au sol surélevée et adhérence optimisée
- 2 véhicules légèrement rehaussés et la reprise d'un véhicule.

Type de marché : Fournitures

Estimation : 65 000.00 € HT soit 78 000.00 € TTC.

Délai d'exécution prévu : 2 mois maximum pour la livraison.

Mode de passation : Procédure adaptée en application de l'article R.2123-1, 1° du code de la commande publique.

Décision de lancement de la procédure : 11/04/2025

Date de la publication : 18/04/2025

Date limite de remise des offres : 19/05/2025

Critères d'attributions :

Lot 1

- Prix 60
- Délai de livraison : 30
- Valeur technique :10

Lot 2

- Prix : 60
- Valeur technique : 20
- Délai de livraison : 10
- Montant de la reprise :10

Candidatures reçues : 3

- MAUREL AUDOISE PEUGEOT : lots 1 et 2
- RENAULT CARCASSONNE PEYROT : lots 1 et 2
- TRESSOL CITROEN : lot 2

- Attribution des marchés à :

Lot 1 : PEYROT et FILS RENAULT CARCASSONNE pour un montant de 32 475.76 € TTC.

Lot 2 : TRESSOL CHABRIER CITROEN pour un montant de 32 283.52 € TTC.

Et montant de la reprise : 3000 € TTC